

# Ville de *Retournac*

Au cœur des gorges de la Loire

## MOT DU MAIRE

Chères Retournacoises,  
Chers Retournacois,

L'été est arrivé et, avec lui, le retour des animations dont certaines étaient absentes depuis deux ans, voire plus, en raison de la crise sanitaire. Qu'elles soient portées par les associations ou par la commune, elles sont la promesse de bons moments partagés ensemble et je m'en réjouis.

Cependant, l'entrée dans la saison estivale s'est accompagnée de records de températures et de rares mais violentes précipitations. Aussi, au regard des périodes de canicule que nous venons de traverser, je souhaite que nous soyons tous très attentifs aux plus fragiles d'entre nous. À cet effet, **la mairie s'organise pour en prendre soin et met en place un registre des personnes isolées et fragiles.** Vous retrouverez dans les pages de ce bulletin, les modalités d'inscription.

Malgré le retour des beaux jours, souvent synonyme d'insouciance, je n'oublie pas pour autant les événements tragiques qui se déroulent, en ce moment, sur le territoire européen. Nous pensions tous que plus jamais les armes ne retentiraient au sein de l'Europe, aux portes de notre pays. Plus que jamais, notre devoir de mémoire prend tout son sens ! Et je tiens à remercier tout particulièrement nos anciens combattants et leurs familles, notre harmonie municipale, le corps des sapeurs-pompiers volontaires,

ainsi que l'ensemble des enfants et enseignants de nos écoles qui participent régulièrement aux commémorations qui se succèdent tout au long de l'année.

C'est dans ce contexte mondial trouble que le Conseil Municipal a adopté le budget 2022. Notre priorité reste l'amélioration de la vie dans notre commune, tout en maîtrisant les dépenses. Fidèles à notre engagement, **nous n'avons pas augmenté les taxes communales.** Pour ne pas peser davantage sur le budget des ménages, nous maintenons également la gratuité des services périscolaires et continuons à soutenir très largement notre tissu associatif.

Afin de maîtriser notre budget, nos projets passent obligatoirement par la recherche de subventions. Cela prend du temps et ne va pas assez vite pour certains. J'en suis consciente. Mais il ne serait pas raisonnable d'aller plus vite en se passant de l'aide financière de nos partenaires.

Ainsi, au fil des pages de ce bulletin, vous pourrez avoir un aperçu de l'avancée des différents dossiers en cours sur notre commune. Vous trouverez également le programme des animations estivales et **je vous souhaite de passer un bel été à Retournac !**

Bien à vous,

*Patricia Goudard*  
Maire de Retournac



**PAGE 7**  
**MAISON DE SANTÉ**



**PAGE 12**  
**MODE DE GARDE  
LE GUICHET UNIQUE DES  
SUCS EST LÀ POUR VOUS  
INFORMER**



**PAGE 22**  
**RETOUR EN IMAGES  
SUR LES ANIMATIONS**

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES À RETOURNAC

Comme partout en France, Retournac a voté les 10 et 24 avril pour élire le Président de la République. Une élection présidentielle, suivie au mois de juin des élections législatives, permettant de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale. Pour garantir la bonne tenue de tous ces scrutins, chaque commune doit fournir un énorme travail de préparation et d'organisation, tant en amont que le jour J.

De nombreux agents municipaux, élus et mêmes des bénévoles sont ainsi mobilisés à chaque scrutin.

**La municipalité adresse ses remerciements à tous les agents, élus et bénévoles qui s'investissent pour que ces événements démocratiques se déroulent dans les meilleures conditions.**

### LES CHIFFRES

**21,97 %** d'abstention au 1<sup>er</sup> tour

**24,13 %** d'abstention au 2<sup>d</sup> tour

Nous pouvons noter la très honorable participation des citoyens de la commune.

### RÉSULTATS 1<sup>ER</sup> TOUR

M. Le Pen 31,41 %

E. Macron 19,73 %

J.L. Mélenchon 19,51 %

É. Zemmour 6,86 %

V. Pécresse 4,59 %

J. Lassalle 4,43 %

Y. Jadot 3,89 %

F. Roussel 3,46 %

N. Dupont-Aignan 2,59 %

A. Hidalgo 1,51 %

P. Poutou 1,14 %

N. Arthaud 0,86 %

### RÉSULTATS 2<sup>D</sup> TOUR

M. Le Pen 58,18 %

E. Macron 41,82 %

## RÉSULTATS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

### LES CHIFFRES

**49,52 %** d'abstention au 1<sup>er</sup> tour

**51,70 %** d'abstention au 2<sup>d</sup> tour

### RÉSULTATS 1<sup>ER</sup> TOUR

I. Valentin 38,12 %

C. Gacon 22,76 %

S. Fourets 18,02 %

C. Gallien 13,21 %

E. Poumeau de Lafforest 3,24 %

D. Samard 2,82 %

E. Dracos 1,33 %

V. Leger-Portal 0,50 %

### RÉSULTATS 2<sup>D</sup> TOUR

I. Valentin 66,25 %

C. Gacon 33,75 %



## SUIVEZ L'INFO DE VOTRE COMMUNE



### ILLIWAP

Recevez toutes les infos de la commune en temps réel sur votre smartphone. **Illiwap, c'est aujourd'hui près de 1090 abonnés.** Vous aussi, abonnez-vous à notre station « Mairie de Retournac ». **C'est gratuit, sans inscription et sans publicité.**

### PAGE FACEBOOK

Ville de Retournac



### SITE INTERNET

[www.ville-retournac.fr](http://www.ville-retournac.fr)



## HORAIRES D'ÉTÉ DE VOTRE BUREAU DE POSTE

**Le lundi** de 9h à 11h30  
et 13h30 à 16h30

**Le mardi** de 9h à 11h30  
et 14h30 à 16h30

**Le mercredi** de 8h30 à 12h  
et 13h30 à 16h30

**Le jeudi** de 9h à 11h30  
et 13h30 à 16h30

**Le vendredi** de 9h à 11h30  
et 13h30 à 16h30

**Le samedi** : fermé

## REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

### À QUOI ÇA SERT ?

Afin de prévenir les conséquences que pourraient avoir un événement exceptionnel (canicule, grand froid, épidémie...), la loi du 30 juin 2004 et son décret d'application du 1<sup>er</sup> septembre 2004, instaurent dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence. Déclenché par le Préfet, il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables. Dans ce cadre, le Maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées, et de tenir à jour tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel.

### QUI PEUT FIGURER SUR LE REGISTRE ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées, en invalidité.

### QUI PEUT INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

- la personne elle-même,
- son représentant légal,
- un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante).

### COMMENT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

Plusieurs possibilités sont offertes aux personnes résidant sur la commune de Retournac :

- en venant en Mairie,
- en téléchargeant la demande d'inscription sur le site de la commune [www.ville-retournac.fr](http://www.ville-retournac.fr), en la remplissant et en la retournant à la Mairie.

### À NOTER

Toute confidentialité est garantie. La gestion du Registre est destinée aux seules fins de communication à Monsieur le Préfet dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental. Les personnes figurant sur le Registre disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant.



## MÉDAILLES DU TRAVAIL AU PERSONNEL

Le 15 avril dernier, nous avons réuni le personnel communal afin d'honorer trois d'entre eux.

**Marie-Paule CHATARD, Alain BROSSIER et Emmanuel TEYSIER** ont ainsi reçu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Argent, qui récompense leur travail effectué depuis 20 ans au sein de la commune.

## LES FINANCES DE LA COMMUNE

### UN BUDGET MAÎTRISÉ

Voté lors du conseil municipal du 8 avril dernier, le budget 2022 s'est construit dans un contexte toujours contraint par la Covid-19 et dans un climat où l'économie nationale connaît une inflation sans précédent. Malgré cet environnement incertain, la municipalité propose un budget ambitieux.

Les choix opérés visent à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu ; le tout sans augmenter les impôts locaux.

### BUDGET EN UN COUP D'ŒIL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :  
4,4M €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :  
3.3M €

ÉPARGNE (autofinancement) :  
1,1M €

### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement concerne les travaux et les équipements réalisés pour aménager et développer la commune.

4,2  
MILLIONS  
d'euros



En plus des nombreux investissements portés par le budget général de la commune, d'importants projets sont également prévus sur les budgets annexes :



### MAISON DE SANTÉ

Les travaux de construction de la MSP se terminent cette année 2022.

Le coût de l'équipement est de 1,7 millions d'euros.

Les subventions s'élèvent à près de 1 million d'euros.

Un emprunt sera réalisé pour financer le reste à charge (700 000 €) et les loyers perçus permettront de rembourser la dette.



### EAU

Pour sécuriser les puits de captage d'eau potable, la commune mène une procédure de Déclaration d'Utilité Publique et de protection des puits de captage d'eau de « Chanou amont et aval, Bois de Sagne, Fau et Gerbizon ».

Les travaux d'extension du réseau pour accompagner l'urbanisation de la commune se poursuivent.

### ASSAINISSEMENT

Outre la réalisation d'un diagnostic assainissement de l'ensemble du réseau de la commune, il est prévu des extensions de réseaux au centre bourg pour accompagner les projets de nouvelles constructions.

Une micro-station est également prévue à Jussac (côté Assemblée) pour régulariser une situation particulière : un réseau d'assainissement collectif a été réalisé dans les années 1996-1998 mais aucun système de traitement n'a été mis en place ! Les effluents collectés se rejetaient alors dans la nature !

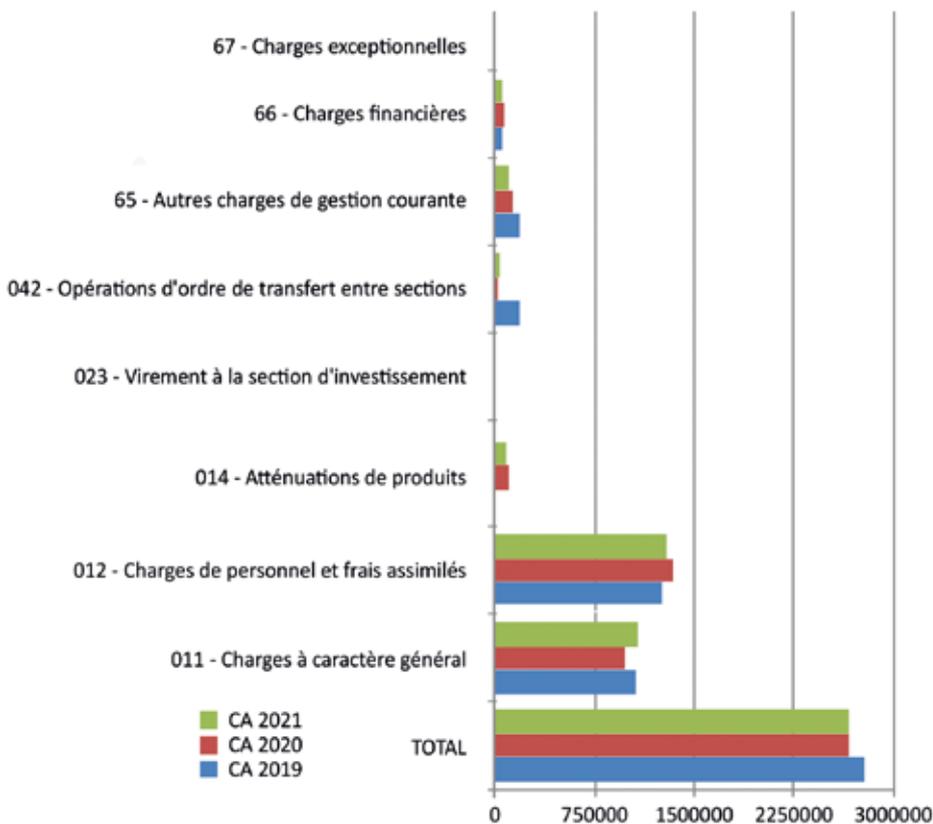
## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement concerne les dépenses courantes de la collectivité, c'est-à-dire principalement les dépenses du personnel, mais également les charges courantes comme le petit entretien ou encore les dépenses énergétiques liées aux bâtiments communaux.

Cette section comporte cette année un virement à la section d'investissement de plus d'un million d'euros. C'est ainsi que, grâce à l'excédent de fonctionnement généré par une gestion rigoureuse du budget de fonctionnement, nous pouvons dégager une part conséquente pour financer les investissements.

**4,4  
MILLIONS  
d'euros**

### Les dépenses de fonctionnement 2019 - 2020 et 2021 : des dépenses maintenues



## QUELQUES PRÉCISIONS

### Les dépenses de fonctionnement comportent :

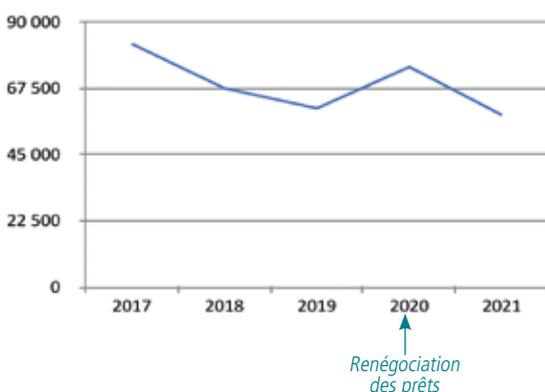
- Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretiens et réparations, fluides, assurances, etc...)
- Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus, etc)
- Les charges financières (intérêts des emprunts)
- Les charges d'ordre (comme les dotations aux amortissements, les provisions, etc)

## ENDETTEMENT

### Charges financières (= intérêts de la dette) en baisse :

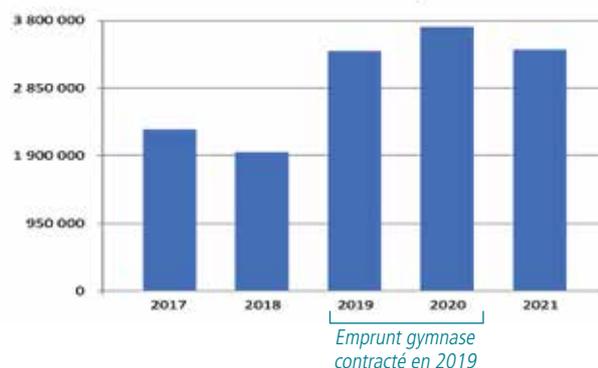
74 848 € en 2020 contre 58 491 € en 2021 suite à renégociation des prêts opérée par la nouvelle municipalité.

### Charges financières (intérêts des emprunts)



### Dettes

Encours de la dette : 3 402 000 € au 31 décembre 2022



## L'ÉCHO DES TRAVAUX ET DES PROJETS

### LE BOULODROME S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ !

Après un nettoyage complet, assuré par l'équipe du centre technique municipal, un collectif de graphes, emmené par Clément ADREANI (2Rdéco), a réalisé sur les façades un décor en lien avec les sports pratiqués dans ce lieu.

C'est ainsi que trois champions internationaux de pétanque (Cindy Peyrot, Dylan Rocher et Philippe Quintais) et un archer animent la façade principale, alors que l'arrière du site est agrémenté de motifs géométriques.



### FILATURE : MISE EN SERVICE DE L'ASCENSEUR

L'accès aux étages du bâtiment de La Filature peut se faire désormais par ascenseur. Celui-ci a été mis en service mi-juin avec la livraison de sanitaires neufs, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sur l'ensemble des étages.

Une signalétique actualisée va être mise en place, chaque local associatif sera ainsi indiqué depuis l'accès extérieur.



### LES SANITAIRES DU CAMPING FONT PEAU NEUVE !

Il était grand temps de réaliser une rénovation complète des sanitaires de l'aire naturelle de camping. De mars à juin, les entreprises se sont succédées pour réaménager totalement cet espace.

Contenant douches, sanitaires, lavabos et éviers, ce lieu est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite et pourra être utilisé lors des animations des bords de Loire.

### DES LINERS NEUFS À LA PISCINE !

Des pertes d'eau ont été enregistrées lors de la saison dernière dues à l'âge des liners, notamment sur le grand bassin. Le remplacement de ceux-ci était devenu une nécessité, l'opération a été menée début juin pour permettre la remise en service des bassins avant l'été.

**Cette année la piscine sera ouverte du vendredi 8 juillet au dimanche 29 août, tous les jours de 11h à 19h (nocturne les jeudis 21, 28 juillet et 4, 11, 18 et 25 août).**



## MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Après 17 mois de travaux, la maison de santé est livrée aux professionnels ; ceux-ci s'installent progressivement dans les lieux.

Située au 6, rue Hubert Dagnaud, nouvelle voie en sens unique depuis la Rue de la Poste en direction de la Rue de la Liberté, elle est dotée de 50 places de stationnement.

Baptisée « Au fil des soins », elle va permettre un exercice coordonné de la médecine. Vous retrouverez bientôt sur ce site l'ensemble des professionnels suivants : médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, podologues, psychologue, ostéopathe et kinésithérapeute.



## UN BÂTIMENT ÉCOLOGIQUEMENT VERTUEUX

Les solutions retenues par les concepteurs participent à un confort d'usage et une forte économie de fonctionnement :

- Construction ossature bois utilisant des essences locales avec très forte isolation de l'enveloppe extérieure.
- Toitures terrasses sur les ailes latérales avec végétalisation pour participer à l'isolation et réguler les débits d'eau de pluie.
- Chauffage/rafraîchissement par pompe à chaleur sur forage géothermique.
- Ventilation double flux raccordée sur puit canadien et échangeur géothermique pour un confort d'été maximal.
- Isolation phonique et correction acoustique des locaux pour assurer confort et confidentialité.



## TRAVAUX PROGRAMMÉS CET ÉTÉ

### LE PARKING DES MURIERS

Situé près de l'ensemble scolaire, cet espace de stationnement va être amélioré. Après réfection du stabilisé, un marquage des places sera réalisé afin d'organiser le stationnement. Dans le but de sécuriser l'accès à la crèche, une circulation piétonne sera matérialisée.



### LA CRÈCHE LES COQUINS

Afin d'améliorer les conditions de travail du personnel de la crèche, l'espace « change » va être réaménagé. Pour ne pas perturber le fonctionnement de la structure les travaux sont programmés pendant la période de fermeture annuelle de cet équipement. Ainsi, au mois d'août, les travaux de rénovation vont être réalisés et vont nécessiter une attention particulière quant au suivi des intervenants afin que les courts délais d'intervention soient bien respectés.



### DÉCONSTRUCTION DU 6, RUE JEAN-BAPTISTE RIBEYRON

La position de cette maison, en saillie des façades adjacentes, ne permettait pas une circulation aisée des piétons sur le trottoir la bordant. Sa déconstruction va permettre de restituer un accès piéton depuis le centre-bourg vers le square du 8 mai et au-delà en direction de l'ensemble scolaire.

Un aménagement de cette emprise va permettre une végétalisation ainsi que l'installation des containers poubelles présents à l'entrée du square du 8 mai.



## ADRESSAGE

**L'attribution d'un nom à une voie ou à une rue a pour objectif de faciliter son identification.**

La numérotation a pour but de définir un PAN (Point d'Accès Numérique). Le Point d'Accès Numérique est l'emplacement physique qui permet l'accès à un bâtiment ou à un ensemble de bâtiments à partir d'une voie. Le Point d'Accès Numérique est situé au bord de la voie ouverte à la circulation publique. La numérotation des voies a pour but de répondre à plusieurs enjeux qui sont l'acheminement du courrier, l'accès aux secours, l'identification plus facile des habitations.

À Retournac, la réalisation du plan d'adressage a débuté en 2018, sous l'ancienne mandature, et une délibération du 21 novembre 2019 a validé la dénomination des voies de la Commune. Nous avons repris le dossier en 2020 et après un long travail de vérification, une consultation a été lancée pour le marché des plaques et numéros de rue.

**À ce jour, la commande a été passée et l'implantation des panneaux est prévue pour l'automne prochain.**

Dès lors que l'installation de tous les panneaux sera réalisée, nous procéderons à la distribution des numéros individuels. Vous serez alors invités par courrier à venir retirer vos plaques.



## REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Dans le cadre de l'étude de revitalisation du centre-bourg, plusieurs comités de pilotage se sont réunis, sur différents sujets de réflexion : l'habitat, le commerce, le tourisme...

Au mois de février dernier, les différents scénarios proposés par le Cabinet MG Urba vous ont été présentés lors d'une réunion publique et les panneaux sont encore visibles dans le passage couvert de la mairie.

Après deux ateliers de travail auxquels ont été associés les commerçants du centre-bourg, nous allons engager une première phase de travaux.

**À l'automne, dans le cadre de la requalification de la Rue de l'Hôtel de Ville et de la Rue de la République, un sens unique de circulation sera mis en place pour libérer de l'espace aux piétons et sécuriser leurs cheminements :**

- la Rue de l'Hôtel de Ville et la Rue de la République seront accessibles aux véhicules dans le sens descendant (sens Parking des Fuseaux-gare),
- la Rue de la Poste sera circulée en sens montant (Avenue de la Gare-Place Boncompain),
- enfin la Rue du Stade sera mise en sens unique à partir du carrefour de la Rue du 19 Mars jusque devant la Mairie.

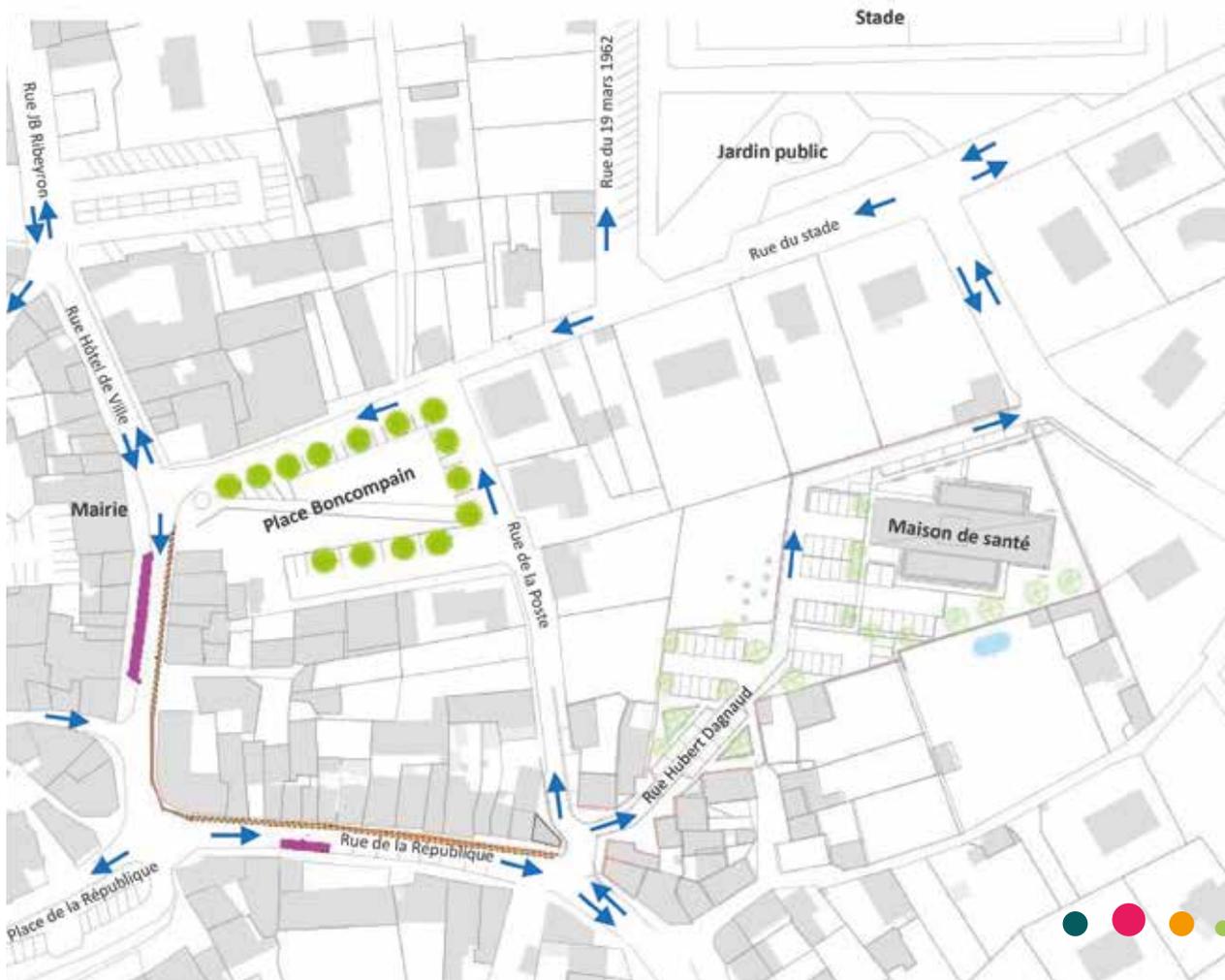
Les trottoirs seront élargis pour sécuriser tous les déplacements piétons.

Un bilan de la période de test sera fait après 6 et 12 mois de mise en œuvre.



### ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE OPAH

Dans la continuité de l'étude conduite par MG Urba sur le centre-bourg, la CCDS a engagé une étude pré-opérationnelle d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). **L'objectif est de signer avec l'État une convention d'OPAH début 2023 pour accélérer la réhabilitation de logements** (avec la mise en place d'aides aux propriétaires occupants sous conditions de ressources et d'aides aux propriétaires bailleurs sous conditions de location à prix modérés).



## EAU ET ASSAINISSEMENT : QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS

Les eaux utilisées pour satisfaire les besoins domestiques ou industriels deviennent, après utilisation, des « eaux usées » qui ne peuvent être rejetées dans le milieu naturel sans avoir été épurées. Les rejets d'eaux usées non traitées, outre l'aspect inesthétique, provoquent des pollutions des cours d'eau récepteurs, dégradent les milieux naturels et peuvent rendre les cours d'eau inaptes à certains usages.

C'est pour cette raison que la municipalité accorde une attention particulière aux réseaux d'assainissement collectifs mais également soutient l'action de la Communauté de Communes pour le contrôle des systèmes d'assainissement non collectifs.

### LES COLLECTIVITÉS QUI POSSÈDENT UN ASSAINISSEMENT COLLECTIF, COMME C'EST NOTRE CAS, ONT L'OBLIGATION DE :

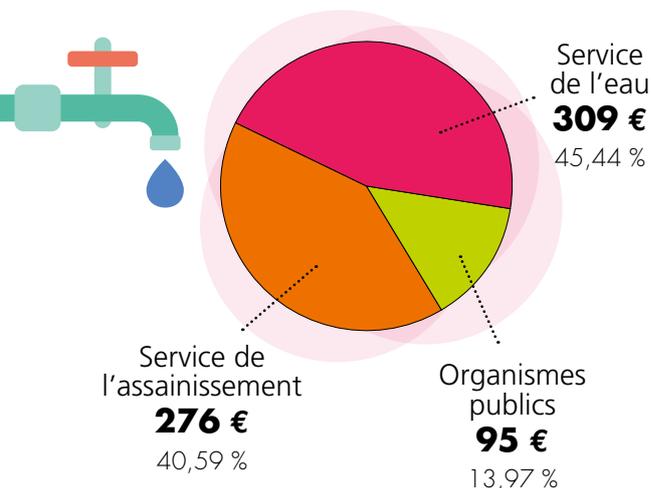
- disposer d'une autorisation préfectorale ou d'un récépissé de déclaration ; ce document fixe notamment les rendements de traitement à atteindre ;
- entretenir les ouvrages de façon à les maintenir en bon état de fonctionnement et tenir à jour un registre de maintenance ;
- évacuer les boues et autres sous-produits d'épuration selon des filières appropriées et autorisées ;
- surveiller le fonctionnement des ouvrages selon une fréquence réglementaire, et transmettre les éléments de cette surveillance au service de police de l'eau.

**La municipalité met tout en œuvre pour répondre à l'ensemble des obligations qui lui incombent en matière d'assainissement.**

### QUELQUES CHIFFRES

Répartition du prix  
du service de l'eau  
Facture pour 120 m<sup>3</sup>

**2,96 €/m<sup>3</sup>**  
avec assainissement collectif



Eau Potable

**= 93 km**

de canalisations  
pour la  
distribution

Assainissement  
et eaux pluviales  
**= 40 km**  
de réseaux

### MISE À JOUR DU DIAGNOSTIC PÉRIODIQUE DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

**La collectivité doit établir un diagnostic de son système d'assainissement des eaux usées suivant une fréquence n'excédant pas dix ans.**

Ce diagnostic vise notamment à estimer les quantités d'eaux claires parasites présentes dans le système de collecte et préciser leur origine, identifier et localiser les principales anomalies structurelles et fonctionnelles du système d'assainissement.

Alors que le dossier assainissement et, plus particulièrement, la mise en réseaux séparatifs du centre-bourg a été laissé pour compte pendant des années, par nos prédécesseurs, nous avons fait de ce dossier une de nos priorités.

Ces travaux d'assainissement conditionnent évidemment les travaux d'aménagement du centre-bourg.

Pour commencer, la dernière actualisation du diagnostic du système d'assainissement de la commune date de 2007 : soit 15 ans ! ce document est donc caduque depuis 2017...

**La mise à jour de ce diagnostic est un préalable nécessaire à la priorisation des actions à conduire mais également à l'obtention de toute subvention de la part de nos partenaires (Département, Agence de l'Eau).**

Cette année 2022, nous allons donc engager la mise à jour de ce diagnostic assainissement. Son élaboration nécessite 18 mois de procédures. Ensuite, nous pourrions déterminer les actions prioritaires à engager.

## SICTOM

Le SICTOM Emblavez Meygal a souhaité harmoniser l'organisation de la collecte des déchets ménagers lors des jours fériés.

**Désormais, les ramassages sont assurés les jours fériés sur l'ensemble des communes du SICTOM Emblavez Meygal (sauf le 1<sup>er</sup> janvier).**

Les collectes débuteront dès 5h et les bacs devront donc être présentés à partir de cette heure.

Cette nouvelle organisation constitue maintenant la norme. Les éventuels décalages de collecte seront l'exception et feront l'objet d'une communication spécifique (1<sup>er</sup> janvier).

## DÉCHETTERIE DE RETOURNAC

04 71 65 23 42

Lundi : 14h - 18h

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Vendredi : 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

## QUELQUES RAPPELS SUR LE TRI SÉLECTIF :

**PAPIERS**

Journaux / Prospectus / Magazines  
Papier-Carton

*Attention: ne pas mettre de papiers peints, journaux à l'huile, ni d'objets en plastique, en métal, en verre.*

**EMBALLAGES**

Bouteilles et flacons plastiques / Briques alimentaires / Emballages acier et aluminium

**Vetez-les bien vidés ! Inutile d'enlever les bouchons**

Bouteilles et flacons plastiques : bouteilles plastiques d'eau, de lait, d'huile, de jus de fruits, de lessive, d'adoucissant, flacons de produits de toilette et d'entretien.  
Emballages en métal : canettes, boîtes de conserve et bidons, barquettes en aluminium, déchets alimentaires et cosmétiques, briques alimentaires de lait, de jus de fruits...

**VERRE**

Bocaux et bouteilles en verre

**Pensez à retirer les capsules et les bouchons !**

**ATTENTION**  
Il est interdit de mettre de la Vaisselle, de la porcelaine, des miroirs.

Verre : les bouteilles en verre, d'huile, d'alcool, de jus de fruits, pots et bocaux de confiture, moutards...

**ATTENTION**  
Le verre est interdit dans le bac jaune !

### A jeter dans les ordures ménagères :

- Couches
- Pots de yaourts et de crème
- Papiers gras ou salis
- Plastiques enveloppant les packs d'eau et de lait
- Papiers peints
- Papier aluminium
- Calques
- Barquettes polystyrène
- Films plastiques enveloppant les journaux et revues
- Eco-recharges (berlingots de javel, savon...)
- Sacs plastiques
- Vaisselle plastique

**Un doute, je jette dans ma poubelle habituelle !**



Les conteneurs individuels d'ordures ménagères doivent être présentés regroupés, la veille au soir du jour de collecte.



## VOUS CHERCHEZ UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT ? ..... LE GUICHET UNIQUE DES SUCS EST LÀ POUR VOUS INFORMER

Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé :

- **Une présentation des différents modes de garde de proximité**  
(Assistants maternels, Maison d'Assistants Maternels, Crèches, garde à domicile).
- Une analyse de vos besoins.
- Un accompagnement dans les démarches jusqu'à la solution de garde.

*Pour contacter le Pôle Petite Enfance*

*4, avenue de Chaussand 43200 Yssingeaux*

*Tel : 04 71 59 04 00 - Port : 06 45 62 23 28 - Mail : rpe@cc-des-sucs.fr - Facebook : @rpesucs*

*Permanences administratives à Yssingeaux (Pôle petite enfance, 4 avenue de Chaussand) :*

*lundi de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h*

*Dans les autres communes, sur rendez-vous : 06 45 62 23 28 ou 04 71 59 04 00*



## CRÈCHE LES COQUINS

**Le Multi-Accueil « Les Coquins » est destiné aux enfants âgés de 10 semaines à 5 ans, en accueil régulier ou occasionnel.**

**Avec un agrément pour 17 enfants, la présence de la crèche sur le territoire est un atout majeur pour l'attractivité de la ville de Retournac et ses alentours.**

La crèche « Les Coquins » n'est pas qu'un lieu de garde c'est surtout un lieu d'échanges et d'accueil des enfants et des familles dans une confiance réciproque où le respect, l'autonomie et la sécurité sont des références privilégiées dans un projet pédagogique fort. En effet, celui-ci permet de respecter le rythme de chacun, d'accompagner les enfants dans leur développement, leurs découvertes et apprentissages, l'acquisition de l'autonomie progressive mais aussi le fait de proposer un environnement assurant le bien-être des jeunes enfants et leur sécurité physique et affective, d'accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de l'enfant et leur proposer de participer à la vie de la structure.

Une étroite collaboration se vit au quotidien avec les parents bénévoles de l'association « Les Coquins » qui gèrent l'établissement : c'est un maillon essentiel pour un partage des compétences, pour une alchimie des énergies et force de propositions nouvelles, primordial pour encadrer cette organisation. **Actuellement, l'association recherche des bénévoles** qui souhaiteraient s'investir pour partager des idées, participer à la mise en place de projets et à la gestion de la structure, mettre en place des animations aux profits des Coquins... Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la crèche.

Au sein de la crèche, une équipe de 9 professionnelles diplômées de la petite enfance s'occupent des enfants : 1 Éducatrice de Jeunes Enfants, occupant le poste de Directrice, 2 Auxiliaires de Puériculture, dont l'une est adjointe de direction, 2 CAP Petite Enfance, 3 Aides auxiliaires, 1 Agent d'entretien

Chaque jour est unique, chaque jour est riche d'évènements, de rencontres et de découvertes pour adultes et enfants.



## LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES MONTESSORI LE JARDIN D'APOLLINE ET CÉLESTIN

**Cette structure a ouvert ses portes en janvier 2022.**

Trois éducatrices Montessori collaborent dans la structure qui peut accueillir au maximum 12 enfants de 0 à 6 ans.

Les plages d'accueil sont de 7h30 à 18h, du lundi au vendredi (sauf le week-end) et aussi en péri-scolaire (c'est-à-dire pour le repas et la sieste, le mercredi et pendant les vacances scolaires).

C'est un mode d'accueil semi-collectif, entre la crèche et l'assistante maternelle à la maison.

Le projet est basé sur l'approche de Maria Montessori, c'est-à-dire sur la découverte de soi et l'accompagnement bienveillant de l'adulte : l'enfant est respecté dans ses choix et peut acquérir à son rythme l'autonomie et les compétences dont il a besoin.

Le projet valorise les circuits courts, une alimentation saine et biologique et une démarche zéro déchet et éco-responsable.

L'accès à l'extérieur et à la nature fait partie intégrante du projet : la MAM dispose d'un jardin clos et de la proximité d'une forêt et d'animaux. Elle se trouve proche du centre-ville, à 10 min à pied des écoles.

*Pour plus d'informations, un site internet :*

*<https://www.lejardinmontessori43.com>*

*Mail : [hello@lejardinmontessori43.com](mailto:hello@lejardinmontessori43.com)*



## ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DES ÉCOLES

L'équipement numérique des écoles devenant obsolète, un plan de remplacement a été lancé en lien avec les aides apportées au titre du plan de relance de l'État.

Au total, ce sont **11 tableaux numériques, 26 portables dédiés aux élèves ainsi que 16 portables pour le personnel enseignant** qui ont été déployés lors des vacances d'avril pour l'école Théodore Monod, et mi-juin pour les écoles de Jussac et Charrées ; les ordinateurs les plus récents ont été conservés et mis à niveau.

Les classes sont ainsi dotées d'un équipement homogène, fiable et interactif.





## MUSÉE DES MANUFACTURES DE DENTELLES

### PORTRAIT DE FANNY ROILETTE

#### D'OÙ VENEZ-VOUS ?

J'ai grandi à Yssingeaux puis je me suis installée à Paris pour mes études. Après avoir obtenu une licence et un master d'Histoire de l'Art à la Sorbonne, j'ai suivi deux années de cours à l'École du Louvre et j'ai dispensé aux étudiants des travaux dirigés devant les œuvres de ce musée.

Obtenir ce poste m'a permis de revenir dans ma région d'origine tout en travaillant dans mon domaine de prédilection : les musées !

#### EN QUOI CONSISTENT VOS MISSIONS ?

Mes missions sont très variées. Ma première tâche a consisté à dresser un état des lieux du bâtiment et des collections. Conserver les objets dans de bonnes conditions fait partie des missions principales du musée. Pour cela, l'équipe et moi-même allons poursuivre l'inventaire, l'étude et le récolement des pièces, qui sont des étapes obligatoires pour tous les musées de France. Mon objectif est également de valoriser les objets auprès du public, notamment les scolaires, par des expositions temporaires et une communication accrue.

#### QUELS SONT VOS PROJETS ET VOS ENVIES POUR CE MUSÉE ?

J'ai à cœur de donner une nouvelle dynamique à ce musée. Les collections sont d'une grande qualité et abordent des sujets très différents, des beaux-arts à l'industrie en passant par l'ethnographie et le commerce. Chacun peut y trouver un intérêt !

Je souhaite également que les habitants de Retournac reprennent contact avec ce patrimoine, et prennent conscience que les objets conservés appartiennent à leur histoire et à celle de la ville. Avoir un musée dans sa commune est un atout, mais les collections doivent résonner avec l'ensemble du territoire pour proposer une offre culturelle globale aux habitants et aux touristes.

## ANIMATIONS ESTIVALES

### AU FIL DE LA LOIRE

**DU 14 MAI AU 18 SEPTEMBRE**

Le Musée des Manufactures de Dentelles accueille les œuvres du collectif nantais Atelier Fiber Art. Résultat de deux années de travail, l'exposition « Au fil de la Loire » présente le travail de douze artistes femmes, chacune interprétant le fleuve à sa manière.



### VISITE GUIDÉE DU MUSÉE

**DU 4 JUILLET AU 28 AOÛT**

Tous les mercredis à 14h30 + un samedi sur deux à 14h30 (le 16/07, le 30/07 et le 13/08), tarif : 2 €/personne + entrée du musée, durée : environ 1h.

### INITIATIONS À LA DENTELLE

**DU 4 JUILLET AU 28 AOÛT**

Le mercredi matin de 10h30 à 12h tout public, sur inscription, tarif : 5€ par personne.



### ATELIER DE DENTELLE

**DU 5 AU 9 SEPTEMBRE**

Animé par Catherine Guilhermet, sur inscription.

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

**17 ET 18 SEPTEMBRE**

Entrée gratuite au Musée de 14h à 18h et ouverture de l'ancienne manufacture Auguste Experton avec visite gratuite de l'atelier et des réserves du Musée, de 10h à 12h.



## LES MANIFESTATIONS DE LA COMPAGNIE POUDRE D'ESPERLUETTE (animations gratuites)

Dans le cadre de l'opération nationale « Un été culturel », Marie-Pierre Tournon animera cet été trois ateliers de conteurs. Les participants auront l'occasion d'appréhender l'oralité et le conte à travers une histoire racontée, suivie par des exercices pratiques. Les ateliers se poursuivront par une courte visite des collections du Musée.



**VENDREDI 29 JUILLET 14H30**

### CERCLE DE CONTEURS

Atelier de 2h à destination des enfants de 6 à 10 ans, proposé par la Compagnie Poudre d'Esperluette.

**VENDREDI 29 JUILLET 20H**

### REPRÉSENTATION DU CONTE

**« LES PASSE-MENTERIES »**

par la Compagnie Poudre d'Esperluette (ouvert à tous).

**MARDI 2 AOÛT À 14H30**

### CERCLE DE CONTEURS

Atelier de 2h ouvert à tous, proposé par la Compagnie Poudre d'Esperluette, inscription au Musée ou par téléphone au 04 71 59 41 63.

**MARDI 9 AOÛT**

### CERCLE DE CONTEURS

Atelier de 2h ouvert aux seniors (Maison de Retraite et Maison Marguerite) par la Compagnie Poudre d'Esperluette.

## MÉDIATHÈQUE RENÉ GARNIER

**MERCREDI 29 JUIN 2022**

### LECTURES À LA VOLÉE

aux Jardins Partagés de Retournac de 16h à 17h30

*Tout public, adultes et enfants. Gratuit.*

Lectures sur le thème des « Contes du monde », par l'équipe de la médiathèque et des Jardins Partagés.

**JEUDI 7 JUILLET 2022**

### CONTES EN MARCHES 2022

Cie La Truite à Fourrure - « Méfiez-vous de Frère Lapin ! »

Parc du Musée de Retournac de 17h-18h

*Tout public, adultes et enfants dès 6 ans. Gratuit*

Spectacle de contes et musique afro-américains.

« Oui, c'est un lapin. Mais il est tout sauf mignon. Si vous êtes un fermier, surveillez bien vos carottes et vos choux. Si vous êtes un alligator et que vous tenez à vos canines, gardez votre mâchoire bien fermée. Et si vous êtes un écureuil... faites en sorte de ne jamais être un écureuil. C'est que du Mississippi à la Caroline du Nord, la vie n'est pas facile pour les hommes, comme pour les lapins. Faut savoir ruser pour s'en sortir et rester libre dans ce bas-monde.

<https://konsldiz.wixsite.com/contesenmarches/spectacles/m%C3%A9fiez-vous-de-fr%C3%A8re-lapin-!>

**MERCREDIS 13 JUILLET, 20 JUILLET,**

**27 JUILLET ET 3 AOÛT**

### HISTOIRES À LA VOLÉE

Parc Boncompain à Retournac de 10h à 12h

*Tout public - Gratuit*

Lectures à la demande, par l'équipe de la médiathèque (albums, contes, ... prêts de revues, BD, ...), installée dans le parc, les jours de marché à Retournac

**JEUDIS 14 JUILLET, 21 JUILLET,**

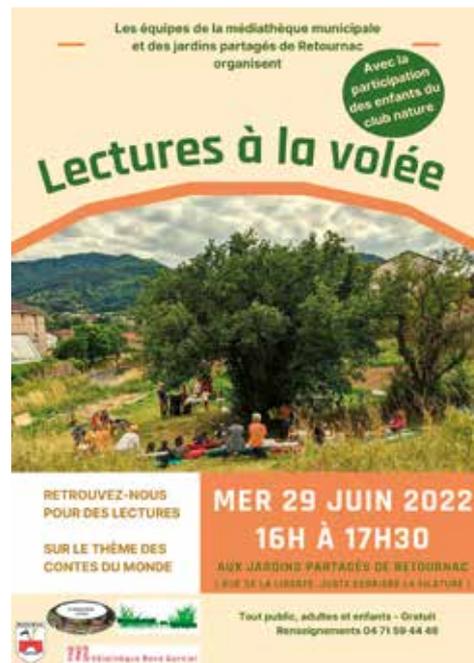
**28 JUILLET ET 4 AOÛT**

### HISTOIRES À LA VOLÉE

Piscine municipale de Retournac de 16h à 18h

*Tout public. Gratuit*

Lectures à la demande, par l'équipe de la médiathèque (albums, contes, ... prêts de revues, BD, ...), installée sur les plages de la piscine municipale.



La reprise des activités associatives, tant attendue et à peu près normalisée, est aujourd'hui une réalité. Consciente que les différentes associations ont souffert de ces deux années de crise et de contraintes sanitaires, **la Municipalité continue de les soutenir** au mieux. Ainsi la **mise à disposition gratuite de locaux et le soutien logistique**, qui sont déjà une véritable aide, peuvent être accompagnés d'un **soutien financier**.

Cette année, il a été demandé aux associations de remplir un dossier dans lequel elles pouvaient, si elles le souhaitaient, solliciter une subvention. Ces demandes, conditionnées à un certain nombre de critères, ont ensuite été étudiées en commissions (Finances/Animation) avant d'être délibérées en conseil municipal.

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
**SAMEDI**  
**3 SEPTEMBRE**  
 9h-12h  
 au Gymnase



## RETOURNAMAP

Le 13 avril 2022, avait lieu à la Filature l'Assemblée Générale de Retournamap : bilan de l'activité de l'association en 2021 et projets à venir pour cette nouvelle année en présence des adhérents, de Madame la Maire et autour d'un « gueuleton » partagé et convivial.

### MAIS AU FAIT RETOURNAMAP, ÇA VOUS PARLE ?

Retournamap, comme son nom le suggère, est l'AMAP de Retournac. Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne sur notre territoire, un engagement entre producteurs et consommateurs :

- 25 adhérents, de Retournac et des villages alentours
- 9 producteurs paysans, engagés pour une agriculture paysanne de proximité et respectueuse de l'environnement, proposant de nombreux produits de l'agriculture biologique :
  - le pain du GAEC de la Graine au panier,
  - les légumes du GAEC d'Artias,
  - la viande de porc et d'agneau du GAEC de l'Esparcette,
  - les produits laitiers de chèvre des Biquettes de Sembadel,
  - les produits laitiers de vache du GAEC du Bon accueil,
  - les œufs du GAEC du Canal,
  - les plants de légumes et d'aromatiques d'André Bissardon,
  - les confitures et sirops de Gourmandises buissonnières,
- et d'autres produits en commande ponctuelle tels que des agrumes de Corse, des noix d'Ardèche, des pruneaux, des pommes, du poisson de Puy-Guillaume... proposés par l'association Meygalimentterre de Saint-Julien-Chapteuil.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

- Une adhésion annuelle à l'association de 12 €,
- un engagement trimestriel à travers des contrats avec les producteurs,
- le choix de produits issus de l'agriculture biologique, locale et en circuit court,
- une distribution hebdomadaire tous les jeudis de 18h30 à 19h à la salle La Forge de la Filature.

*Curieux, intéressés, envie de nous rejoindre ?*

*Retrouvez toutes les infos sur [www.retournamap.com](http://www.retournamap.com) Contactez-nous à [retournamap@gmail.com](mailto:retournamap@gmail.com) ou passez nous voir lors d'une distribution !*



## ADMR

### L'ADMR EST UN RÉSEAU ASSOCIATIF AU SERVICE DE TOUS, TOUT AU LONG DE LA VIE, PARTOUT EN FRANCE, DEPUIS 1945

L'ADMR propose de nombreux services répartis en quatre pôles :

- Enfance et parentalité,
- Accompagnement du handicap,
- Services et soins aux séniors,
- Entretien de la maison.

Au sein du 1<sup>er</sup> réseau associatif français de proximité, l'ADMR de Retournac permet aux familles quels que soient leur âge et leur situation de bien vivre chez elles, en leur apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Sa mission est de proposer des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie : **Aide à la personne et à la vie quotidienne, soins à domicile, accompagnement du handicap, garde d'enfants, portage de repas...**

### DEVENEZ SALARIÉS

#### Les avantages de travailler à l'ADMR

Un métier de proximité avec un temps de travail adapté à votre rythme de vie et à vos contraintes personnelles. Les frais kilométriques sont remboursés à hauteur de 0,45 € / Km (barème supérieur à l'indemnité conventionnelle de 0,35 € / Km). Les kilomètres domicile-travail sont indemnisés à 60 %.

À noter que des formations sont proposées dès l'embauche et tout au long de la carrière. Des possibilités d'évolution grâce à la Validation des Acquis d'Expérience (VAE).

Entrée en vigueur fin 2021, l'avenant 43 au sein de la branche d'aide à domicile a permis une véritable revalorisation des salaires en prenant en compte l'ancienneté et les diplômes.



ADMR Retournac  
Bernard ROCHE, Président  
Tel. 04 71 65 21 85

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 12h

### DEVENEZ BÉNÉVOLES

« Pour tous, toute la vie, partout ». Le slogan de l'ADMR est une réalité en Haute-Loire où son réseau associatif assure une proximité et un maillage territorial optimal. **L'ADMR se retrouve ainsi en perpétuel besoin de bénévoles et de salariés.**

Si pour vous la SOLIDARITÉ n'est pas un vain mot l'ADMR vous accueille et vous forme en fonction de vos disponibilités.

La solidarité : moteur du bénévole de l'ADMR.

**Rejoindre les équipes de bénévoles de l'ADMR, c'est être utile à ceux qui nous entourent ;** agir pour le développement local mais également vivre une expérience humaine enrichissante. C'est aussi partager et acquérir des compétences et des savoir-faire. « Le bénévole rejoint une équipe locale qui agit chaque jour au plus près des habitants, qui est à l'écoute et accompagne les personnes aidées en veillant à leur bien-être et au maintien du lien social. Avec lui, notre réseau se mobilise pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, de la naissance à la fin de vie, en apportant chaque jour, un service sur mesure, fiable et de qualité. Le bénévole, à travers sa disponibilité, sa générosité et ses compétences, est un des piliers de nos associations.»

#### Qui peut devenir bénévole ?

Tout le monde peut devenir bénévole à l'ADMR ! Il n'y a pas de prérequis, seulement la volonté de rejoindre une association portant des valeurs de solidarité, de partage et de relations humaines. Des formations régulières sont proposées pour développer ses compétences.



# L'OLYMPIQUE RETOURNAC BEAUZAC (O.R.B.)

## UNE FUSION DANS LA CONTINUITÉ DU GROUPEMENT !

Alors que l'entente jeunes entre le Retournac Sportif (RS) et l'Association Sportive de Beauzac (ASB) existait depuis déjà 20 ans, les deux clubs ont choisi de s'unir le Samedi 21 mai dernier.

Durant la saison 2021/2022, l'ASB ayant fait le choix de mettre en sommeil la catégorie senior pour rejoindre le groupe du RS, les dirigeants des deux clubs se sont rencontrés à de nombreuses reprises depuis un an pour réaliser cette fusion dans les meilleures conditions.

Les deux AG du 21 mai ont voté en grande majorité en faveur de **la fusion pour faire naître l'Olympique Retournac Beauzac (ORB)**.

La coprésidence est assurée par deux piliers des anciens club (Michèle Granouillet et Josselin Clavier) et le nouveau conseil d'administration est composé en parité d'ancien Beauzacois et Retournacois.

Depuis la création du Groupement REtournac Beauzac (GREBE) en 2016, il y avait une grande volonté de se structurer et les deux saisons en R2 de l'équipe 1 senior du RS aura permis à chacun de connaître les exigences de ces niveaux de division (autant sur le plan sportif que par les contraintes d'encadrement).

Pour la prochaine saison, la descente en R3 permettra au club de repartir sur des bases plus sereines et facilitera la vision à moyen et long terme de l'équipe dirigeante : Stabilité et fidélisation.

Pour cela, Gilles Masse pour l'équipe R3 et Frédéric Faure pour l'équipe en D3 rejoignent le club pour prendre en main, le groupe senior. Ces deux éducateurs qui se connaissent depuis longtemps, ayant coachés ensemble à Monistrol, arrivent avec l'envie de s'inscrire sur un projet à long terme.



**Le club sera représenté dans chaque catégories des U6 aux seniors en passant par les féminines à 11, la FSGT et les vétérans.**

Une troisième équipe seniors est inscrite, permettant à chacun de pratiquer le foot dans les conditions qu'il souhaite.

**L'ORB recherche à étoffer ces effectifs notamment dans les catégories :**

**U12/ U13**

Contacter Jocelyn :  
06.31.35.46.27

**Seniors**

Contacter Teddy :  
06.59.23.49.70

**Féminines**

Contacter Emmanuelle :  
06.78.77.85.84  
ou Kelly : 07.85.48.61.25

**Comme d'autres clubs, l'ORB recherche également un ou deux arbitres.**

Contacter Josselin :  
06.15.52.40.24

## RETOUR EN IMAGES



FÊTE DES BÉBÉS



FESTI'VINS

*Festi'Vins a fait son retour le dimanche 3 avril et, malgré la neige qui s'était invitée, de nombreux producteurs ont répondu présents pour le plus grand bonheur des amateurs de bonnes choses !*

## CONCERT YVAN MARC



## LA FOIRE DES PÂQUERETTES

*La Foire des Pâquerettes a repris ses quartiers de printemps : le Dimanche 17 avril, le soleil était au rendez-vous !*



# THÉ DANSANT DES AÎNÉS

Offert par la municipalité

# ANIMATIONS



## NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES



## JEMA



## CORSO



# ANIMATIONS

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Sous réserve des contraintes sanitaires imposées

### JUILLET

**Du samedi 9 au dim. 17 juillet**

**Valparure - Exposition d'œuvres d'Anne HENRY et Moko VEY**  
10h-12h/15h-18h - Salle La Grange

**Mercredi 13 juillet**

**Repas + Retraite aux flambeaux et bal des pompiers**  
19h à la Filature

**Samedi 16 juillet**

**Lever du soleil à la Madeleine**  
5h30

**Jeudi 14 juillet**

**Bal + Feu d'artifice**  
19h - Bords de Loire

**Mercredi 20 juillet**

**Marché de la création et des métiers d'arts**  
9h-19h - Bords de Loire

**Vendredi 22 juillet**

**Valparure - Promenade contée avec un conteur de la compagnie KONSL'DIZ**  
10h à l'entrée de Sarlanges (5 €)

**Dimanche 24 juillet**

**Festival Interfolk avec un groupe de « La Galice »**  
20h30 - Place Boncompain

**Vendredi 29 juillet**

**Valparure - Carte au trésor « Les Clés de Sarlanges »**  
Rdv à 10h au centre de Sarlanges (6 € - à partir de 7 ans)

**Samedi 30 juillet**

**Association « Sarlanges... sur le chemin de Compostelle » Soupe aux choux**  
19h au village

**Initiation à la danse Irlandaise**  
20h-21h

**Concert du groupe ELVEN (musiques et chants d'Irlande)**  
à partir de 21h - Place Boncompain

**Dimanche 31 juillet**

**Lever du soleil à la Madeleine**  
5h30

**Du mercredi 27 juillet au dimanche 7 août**

**Expo vente artisanale**  
9h30-12h30/14h30-18h  
fermeture à 13h le dimanche  
Salle La Grange

### AOÛT

**Vendredi 5 août**

**Don du sang**  
16h-19h - Salle Bourgogne de la Filature

**Samedi 6 août**

**Lever du soleil à la Madeleine**  
5h30

**Concert du groupe SABALY**

20h30 - Place Boncompain

**Dimanche 7 août**

**Fête du château**  
Dès 15h - Château d'Artias

**Vendredi 12 août**

**Valparure - Promenade contée avec un conteur de la compagnie KONSL'DIZ**  
10h à l'entrée de Sarlanges (5 €)

**Samedi 13 et dimanche 14 août**

**Braderie de la Croix-Rouge**  
9h-18h - 17 rue J-B Ribeyron

**Samedi 13 août**

**Retournight**  
départ 19h, pl. Boncompain

**Dimanche 14 août**

**Marché artisanal et soirée guinguette du Comité des Fêtes**  
Bords de Loire

**Lundi 15 août**

**Vide-grenier de l'AVCL à Cottier**

**Vendredi 19 août**

**Valparure - Carte au trésor « Les Clés de Sarlanges »**  
Rdv à 10h au centre de Sarlanges (6 € - à partir de 7 ans)

**Samedi 20 août**

**Concert PAPA GATO SALSA**  
20h30 - Place Boncompain

**Dimanche 21 août**

**Lever du soleil à la Madeleine**  
5h30

**Dimanche 28 août**

**Finale Départementale de Labour des Jeunes Agriculteurs**  
Toute la journée - Sainte-Reine

### SEPTEMBRE

**Samedi 3 septembre**

**Forum des associations**  
9h-12h au Gymnase

**Soupe aux choux par l'association du Village de la Bastide**  
20h à l'Assemblée

**Mercredi 7, samedi 10 et dimanche 11 septembre**

**Foire aux livres de la Croix-Rouge**  
9h-12h/14h-18h - Salle La Grange

**Samedi 17 et dim. 18 septembre**

**Journées du Patrimoine Exposition de l'APPR**  
10h-12h/14h-18h - Salle La Grange

**vend. 23, sam. 24, dim. 25 septembre**

**Festival Les Chap et vous**  
Bords de Loire

### OCTOBRE

**Dimanche 16 octobre**

**Vide-greniers de la Crèche**  
Salle Bourgogne de la Filature

**Du lundi 24 au lundi 31 octobre**

**Parc de structures gonflables**  
Boulodrome

**Lundi 31 octobre**

**Défilé d'Halloween**  
Rdv à 15h Place Boncompain

### NOVEMBRE

**Dimanche 6 novembre**

**Bourse aux jouets par l'APE Charrées/Jussac**  
Salle Bourgogne de la Filature

**Dimanche 20 novembre**

**Tripes par l'association Village La Bastide**  
Assemblée de la Bastide

**Samedi 26 novembre**

**Bourse Pêche par l'AAPPMA**  
Salle Bourgogne de la Filature

**Dimanche 27 novembre**

**Vide-atelier des Copeaux Auvergnats**  
Salle Bourgogne de la Filature

### DÉCEMBRE

**Samedi 3 décembre**

**Téléthon** (programme à définir)

**Vendredi 9 décembre**

**Don du Sang**  
Salle Bourgogne de la Filature

**Dimanche 11 décembre**

**Marché de Noël**  
Place Boncompain

**Vendredi 23 décembre**

**Crèche vivante des Amis d'Artias**  
Château d'Artias

**Samedi 24 décembre**

**Arrivée du Père Noël**  
Place Boncompain  
(programme à définir)

## RETOURNAC, ICI ET MAINTENANT

### RETOURNAC DÉCLINE

2 conseils municipaux futiles en 6 mois. On apprend par la rumeur ou presse quotidienne au service de la municipalité :

- Découverte dans la presse du projet de nouvelle maison de retraite privée avant saisie du conseil et fin des formalités d'achat de la parcelle par la commune pour la céder à la structure. Montage, opacité interrogent plus qu'intérêt de l'opération.
- Adresses des cartes d'électeurs inutilisables malgré le plan d'adressage voté en 2019 !
- Impréparation, insincérité de budgets constamment modifiés.

La maison médicale décidée par la municipalité ASTOR malgré le retard :

Pas de subvention spécifique du département, seuls 8% pris sur les 180 000 € du CAP 43 (contrats passés entre département et communes depuis 2003) : Retournac n'a plus que 60 000 € d'aide départementale jusqu'en 2027 ... quand Pierre ASTOR obtenait 50 à 75% de subvention l'opposition d'alors aux mannettes actuellement, jugeait ces sommes faibles... que d'amateurisme ! Dépense en études « bobos » au lieu de stopper les incivilités.

Rien pour l'assainissement, sauf réactualisations obligées.

Aucune réflexion sur le terrain acheté en 2017 pour camping ou construction de nouvelles maisons.

Dynamisme, tourisme, attractivité économique déclinent, seules augmentent les dépenses de fonctionnement.

*Pierre ASTOR,  
Jean-Yves AUBERT  
et Corinne TARGHETTA*

## DEMAIN, RETOURNAC

La période estivale approche, aussi je ne ferai pas étalage de pessimisme mais ça n'échappe à personne que depuis de nombreux mois nous sommes entrés dans une période délétère. La logique voudrait donc que nos élus de la majorité soient encore plus attentifs à ce qui met en danger la vie de notre commune.

Lors du Conseil Municipal du 21/12/20, une rallonge budgétaire de 10 000 € a été allouée pour le traitement des boues de la station dépuratoire suite à la COVID 19.

Or, une grande partie de ces mêmes boues se sont déversées dans la Loire, et l'ont polluée en février 2022. Il n'a pas été apporté de réponse claire à ma demande, formulée lors du Conseil Municipal du 8/04/22, quant aux actions entreprises auprès du prestataire qui aurait dû procéder en amont à leur traitement. Mais celui-ci est peut-être « surbooké » par le contrôle des usagers en assainissement non collectif.

La commune n'aurait-elle pas pu mettre en œuvre un véritable plan d'assainissement financé en très grande partie par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Département, la Communauté de communes, etc...

Donc A VOTRE PORTE-MONNAIE chers Retourna-cois.

Mais peu importe, la banque prête...

A tel point que l'endettement de notre commune est de 1 134 € par habitant, contre 694 € au niveau départemental.

*Antoine MALEYSSON*

## STOP AUX INCIVILITÉS !

Nous avons la chance d'habiter dans une commune où il fait bon vivre et pourtant il faut régulièrement rappeler les règles à respecter pour vivre tous en harmonie. Nous avons tous un rôle à jouer. Stationnement gênant, vitesse excessive, vandalisme, dépôts sauvages de déchets, déjections canines non ramassées... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.

**Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour REMERCIER LES ASSOCIATIONS et ÉCOLES qui, régulièrement, organisent des opérations de nettoyage.**



### BIEN SE GARER, C'EST DU CIVISME ! LE STATIONNEMENT EST INTERDIT SUR LES TROTTOIRS.

Il représente un danger pour le déplacement des piétons, des personnes à mobilité réduite et gêne également la circulation. Si le stationnement est jugé abusif, il est sanctionné par des contraventions dont le montant s'élève à 135 €.

### VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI RESPECTER SON VOISIN. POUR LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE, LE BRUIT EXCESSIF EST SANCTIONNÉ DE JOUR COMME DE NUIT.

Ceci concerne toute nuisance sonore provenant d'animaux, de téléviseurs, de radios, pétards, véhicules, outils de bricolage ou de jardinage...



### RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

*Renseignement en mairie (04.71.59.41.00) ou auprès du PETR de la Jeune Loire (04.71.66.29.05)*



### VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN ? C'EST À VOUS DE RAMASSER LES DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène publique.

Chaque propriétaire doit se munir de tout moyen à sa convenance pour les ramasser.

Malgré le rappel systématique de cette règle, **nous sommes confrontés chaque jour à ce manque de respect de la part de propriétaires peu scrupuleux qui souillent les trottoirs et rues du centre-bourg !** Le montant de la contravention est de 135 € !

D'autre part, qu'ils soient de compagnie, de garde ou de chasse, les chiens ne doivent pas divaguer, ni sortir des propriétés au passage des véhicules, cyclistes ou piétons. Les chiens doivent impérativement être tenus en laisse sur la voie publique, et ce, même si votre chien est inoffensif.

Directeur de publication : Patricia Goudard, maire

Comité de rédaction : Mairie de Retournac

Crédits photos : Mairie de Retournac, Freepik pch.vector, Pixabay

Mise en page et impression : Imprimerie Coopérative des Sucs à Yssingeaux - 04 71 65 14 76 - [www.ics43.fr](http://www.ics43.fr)

Date de parution et dépôt légal : Juillet 2022